



martine

découvre les juridictions !

COMMUNIQUÉ :

LE SYNDICAT MAJORITAIRE DÉCOUVRE ENFIN LA RÉALITÉ DU TERRAIN DES PERSONNELS DES SERVICES JUDICIAIRES

IL ÉTAIT TEMPS DE SE RÉVEILLER !

Manque d'effectifs, surcharge de travail, souffrance des personnels, conditions de travail dégradées, manque de reconnaissance...

► Quelle découverte !

Voilà que le syndicat majoritaire semble soudainement découvrir les difficultés que les personnels des juridictions dénoncent et subissent pourtant depuis des années !

► Mais où était-il pendant tout ce temps ?

Pendant que les agents croulent sous les dossiers, que les services fonctionnent à flux tendu et que les personnels s'épuisent quotidiennement pour maintenir à bout de bras le service public de la Justice, FO Justice n'a cessé d'alerter, de porter leurs revendications et de dénoncer la dégradation des conditions de travail.

DÉCOUVRIR LES PROBLÈMES, C'EST BIEN. AGIR POUR LES RÉSOUDRE, C'EST MIEUX !

Ces personnels n'ont pas besoin de déclarations de circonstance ni de prises de conscience tardives.

► Ils attendent des actes, des moyens et de véritables avancées !

.../...

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

► FO Justice revendique :

- Des recrutements à la hauteur des besoins réels des juridictions.
- Des effectifs permettant de résorber les retards et de mettre fin à la surcharge de travail.
- Une amélioration immédiate et durable des conditions de travail.
- Une véritable reconnaissance statutaire et indemnitaire.
- Des moyens humains et matériels adaptés pour assurer les missions du service public.
- La fin de la surcharge de travail et de la dégradation des conditions d'exercice.

Ces revendications ne sont ni nouvelles ni opportunistes. Elles sont portées depuis des années par **FO Justice**, au plus près des personnels et de leurs réalités professionnelles.

ÊTRE MAJORITAIRE NE SUFFIT PAS : ENCORE FAUT-IL ÊTRE À LA HAUTEUR !

► La représentativité ne se résume pas à un résultat électoral.

Elle implique une responsabilité et une présence sur le terrain : défendre les personnels, anticiper les difficultés et obtenir des avancées concrètes.

Il ne suffit pas de dénoncer aujourd'hui ce que les agents subissent depuis des années pour prétendre découvrir l'urgence de la situation.

► **FO Justice continuera de défendre les personnels des services judiciaires, de tous corps et de tous grades, de porter leurs revendications et d'exiger des réponses à la hauteur des enjeux, sans attendre que les difficultés deviennent un sujet de communication syndicale à quelques semaines des élections professionnelles !**

FO JUSTICE

DES ACTES, PAS DES EFFETS D'ANNONCE !

LES PERSONNELS MÉRITENT MIEUX QU'UN RÉVEIL TARDIF !

FO Justice – le 23 Octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO **RÉSISTER!!**
RIEN LÂCHER!

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO** **Justice**

POUR TOUS LES PERSONNELS